



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

maladie d'Alzheimer

Question écrite n° 112916

Texte de la question

M. Michel Raison appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la politique européenne de lutte contre la maladie d'Alzheimer. Déclarée « grande cause nationale » en France en 2007, cette maladie frappe aujourd'hui en Europe occidentale plus de 5 millions de personnes et son nombre ne va cesser d'augmenter pour atteindre selon les estimations le double de personnes d'ici deux ou trois décennies. Or il est important que, dès aujourd'hui, des programmes d'actions internationaux et européens soient lancés en mettant l'accent sur le dépistage, la recherche médicale, la qualification de personnels soignants ou encore l'accueil des patients dans des centres de jour. Aussi il souhaiterait connaître la politique que l'Union européenne compte mettre en place pour lutter contre la maladie d'Alzheimer.

Données clés

Auteur : [M. Michel Raison](#)

Circonscription : Haute-Saône (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 112916

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 décembre 2006, page 12912